

# FORMATION PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE H0V Exécutant-B1V-B2V-BR-BC-H2V-HC

## Formation initiale 3.5 jours - Présentiel

*Formation préparatoire à l'habilitation électrique destinée au personnel électricien ou électromécanicien chargé en BT d'exécuter des consignations, diriger des travaux hors tension, d'exécuter des interventions générales, chargé de travaux, ou chargé d'assurer la direction effective des travaux d'ordre électrique ou pas.*

**Référence :** HE-H0V-B1V-B2V-BR-BC-H2V-HC-FI-3.5J-P

**Durée :** 24h30 (3.5j) **Modalité :** Formation présentielle

**Tarif :** nous consulter

**Délai d'accès :** 2 semaines

**Effectif maximal :** 10 participants

### Profil des apprenant(e)s

- Intervention élémentaire sur des circuits terminaux (maxi 400 V et 32 A courant alternatif)
- Intervention générale d'entretien et de dépannage sur un matériel électrique ou une partie d'installation de faible étendue
- Travaux sur les ouvrages et installations électriques
- Consignation d'un ouvrage ou d'une installation électrique
- Formation & handicap : contacter notre référent handicap PREVAT pour les modalités d'adaptation du parcours de formation au 04 78 59 06 38

### Prérequis

- Une connaissance élémentaire en électricité est vivement recommandée pour suivre cette formation

### Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation (armoire, local ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques)



- Rendre compte de l'opération réalisée auprès du bon interlocuteur
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique
- Baliser et surveiller la zone des opérations
- Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux
- Identifier, vérifier et mettre en œuvre les équipements de protection collective (nappe isolante, écran, etc.)
- Préparer et diriger les travaux
- Rédiger/compléter les documents propres aux opérations
- Réaliser une analyse préalable à l'opération (consignation, intervention)
- Réaliser une consignation en une étape
- Réaliser une intervention BT générale avec nécessité de consignation et connexion/déconnexion
- Identifier, vérifier et mettre en œuvre les EPI

## Contenu de la formation

- MODULE 2 – Thèmes communs formation initiale :
  - Énoncer les effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
  - Citer les noms et les limites des domaines de tension et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations
  - Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
  - Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation
  - Évaluer les risques électriques et mettre en œuvre les principes généraux de prévention
  - Assurer la surveillance électrique des opérations
  - Décrire la mise en sécurité d'un circuit (mise hors tension, consignation, mise hors de portée) et la vérification d'absence de tension
  - Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection collective
  - Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle
  - Mettre en œuvre le matériel et l'outillage appropriés, connaître les risques liés à sa manipulation (échelles, outils à main...)
  - Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'accident ou d'incendie dans un environnement électrique
- MODULE 3 – Thèmes spécifiques B0 H0 HOV Exécutant :
  - Nommer les acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
  - Connaître les limites de l'habilitation indice 0 (autorisations et interdictions) et évaluer les risques dans ces limites
  - Repérer la zone de travail, appliquer les prescriptions
- MODULE 8 – Thèmes spécifiques B1, B1V, B2, B2V, B2V Essai, H1, H1V, H2, H2V, H2V Essai :
  - Caractériser les travaux et connaître leurs limites : hors tension, avec ou sans voisinage, en présence de tension, sous tension
  - Connaître le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique, respecter leurs instructions et échanger les informations
  - Connaître les limites associées aux symboles d'habilitation
  - Appliquer les mesures de prévention lors des travaux : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
  - Identifier les matériels électriques dans leur environnement, reconnaître leurs caractéristiques et leur fonction
  - Utiliser les documents applicables lors de travaux : instructions de sécurité, attestation de consignation, attestation de première étape de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail...
  - Identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité
  - Appliquer les instructions de sécurité pour essais (pour attribut « Essai »)



- **MODULE 9 – Thèmes spécifiques BC :**
  - Connaître la fonction des matériels électriques : coupure, protection, séparation
  - Identifier le chargé d’exploitation électrique et le chargé de travaux, connaître leur rôle, respecter leurs instructions et échanger les informations
  - Réaliser les différentes étapes de la consignation, utiliser les documents applicables (attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de travail)
  
- **MODULE 10 – Thèmes spécifiques BR Intervention BT générale :**
  - Connaître les limites des habilitations symboles BR et BS
  - Connaître la fonction des matériels électriques : coupure, protection, commande séparation
  - Identifier le chargé d’exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui (documents, informations), respecter ses consignes et instructions
  - Identifier les équipements de travail utilisés et les risques associés, les vérifier et les utiliser en sécurité
  - Connaître et utiliser les documents applicables lors d’une intervention : autorisation de travail, instructions de sécurité...
  - Appliquer les mesures de prévention lors d’une intervention BT générale : éliminer le risque, organiser, délimiter, signaler, respecter et faire respecter
  - Réaliser une consignation pour son propre compte
  
- **Module 13 – Thèmes spécifiques HC :**
  - Identifier le chargé d’exploitation électrique, connaître son rôle, échanger avec lui les informations, suivre les instructions
  - Réaliser les étapes d’une consignation et utiliser les documents applicables (attestation de consignation en une ou deux étapes, avis de fin de travail...)
  - Décrire un régime de réquisition, analyser les risques, renseigner un avis de réquisition (si nécessaire)
  
- **Module 14 – Thèmes techniques :**
  - Connaître et identifier les types, structure et fonctionnement des ouvrages et installations (ligne et poste)
  - Connaître et identifier la fonction des matériels électriques des postes : commande, protection, séparation...
  - Comprendre l’induction et le couplage capacitif et appliquer les mesures de prévention associées (mise en équipotentialité)
  - Expliquer le fonctionnement et manoeuvrer les dispositifs de verrouillage et d’interverrouillage
  - Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection collective
  - Identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle



## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Intervenant.e qualifié.e dans la catégorie des habilitations correspondantes

### Ressources techniques et pédagogiques

- **Exposés théoriques / Etude de cas concrets / Quizz en salle / Mise à disposition mémo apprenant en ligne**
- **LOGISTIQUE : Venir avec ses EPI et son nécessaire de prise de notes**

- EN INTRA : mise à disposition d'une salle dédiée à la formation avec espace de projection
- EN INTRA : mise à disposition d'un espace et/ou matériel dédié(s) à la pratique et aux épreuves de test
- Avoir une bonne compréhension orale et écrite de la langue française (si besoin, interprète possible sur demande / devis)

#### Suivi de l'exécution et évaluation des résultats

- Réussir épreuve théorique (QCM) & épreuve pratique en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C 18-510
- L'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3
- Feuille de présence / Formulaire individuel d'évaluation de fin de formation / Certificat de réalisation
- Questions orales ou écrites ou mises en situation
- Périodicité des recyclages : 3 ans

